

REPORTAGE

NABEUL — HÔPITAL RÉGIONAL MOHAMED-TLATLI

Le cri de détresse des médecins praticiens

Entre les difficultés des services de maternité (gynécologie-obstétrique), de pédiatrie et de néonatalogie, l'absence d'un biologiste dans le laboratoire d'analyses médicales et un service de radiologie aux abois, la situation dans l'hôpital régional Mohamed-Tlatli à Nabeul est plus qu'inquiétante.

Avec 5.600 naissances par an dans le service de néonatalogie et une moyenne de fréquentation des urgences de plus 150 patients par jour, l'hôpital régional Mohamed-Tlatli est l'une des pierres angulaires de la santé publique dans le gouvernorat de Nabeul. Malheureusement, malgré son importance et son emplacement en plein centre-ville de la Cité des potiers, ce complexe hospitalier souffre le martyre d'un manque de médecins praticiens. Cette situation a poussé ses cinq chefs de service à signer, le 22 novembre 2018, une pétition exprimant «la possibilité d'une démission collective d'ici fin décembre» pour attirer l'attention des responsables régionaux et le ministère de tutelle de la gravité de la situation.



ce médecin spécialisé dans la réanimation néonatale pourrait repartir en France, car il a déjà reçu des offres très séduisantes pour occu-



qui a été admise dans le concours d'équivalence en France. Donc, concrètement, au total, il y a, actuellement, 10 assistants disponibles sur le territoire tunisien. Comment va-t-on les partager sur tous les services», s'est-il interrogé.

«On a tiré la sonnette d'alarme parce que la situation est presque dramatique, dans le sens que l'hôpital de Nabeul est au bord de la fermeture, notamment le service de gynécologie-obstétrique»

«Au bord de la fermeture»

«On a tiré la sonnette d'alarme, parce que la situation est presque dramatique, dans le sens que l'hôpital de Nabeul est au bord de la fermeture, notamment le service de gynécologie-obstétrique. En effet, il y a un seul médecin en la personne du Dr Chawki Mrazguia», a déclaré Dr Haythem Bachrouh, assistant hospitalo-universitaire de la faculté de médecine de Tunis et chef de service par intérim de pédiatrie et de néonatalogie de l'hôpital Mohamed-Tlatli de Nabeul. Parallèlement, le service de pédiatrie est aussi à risque, selon Dr Bachrouh, car c'est le seul service universitaire dans la région qui compte trois assistants hospitalo-universitaires dans un gouvernorat qui comprend plus d'un million d'habitants. «D'autre part, celui de Menzel Témime va bientôt perdre ses deux médecins pédiatres. Dr Haddadi va quitter le service pour

rejoindre un poste dans un pays du Golfe, et Dr Kilani envisage de démissionner, car la situation n'est plus tenable», a-t-il précisé. «De ce fait, notre service aura la lourde tâche de prendre en charge tous les jeunes patients du nord du Cap Bon (de Menzel Témime à El Haouaria). Reste à rappeler que dans le cadre du service civil, deux médecins apportent déjà leur aide dans notre service. Ces deux derniers ont déjà accompli six mois de leur service civil. Donc, nous sommes dans l'anticipation pour éviter le scénario de vacance du service de gynécologie-obstétrique», a-t-il ajouté. Dr Bachrouh

a également mis en relief le cas d'un médecin spécialisé dans la réanimation néonatale et dont la situation reste floue.

«Dr Montassar Ben Dhia est un enfant de la région. Il a été formé, initialement, dans notre service. Puis, il a fait deux ans au service de pédiatrie de Tunis, ensuite, un stage de perfectionnement en France dans un grand service. En septembre 2017, Dr Ben Dhia a déposé une demande pour rejoindre notre service. Et jusqu'à mars 2018, il n'a pas reçu de réponse», a déclaré notre interlocuteur. «Aux dernières nouvelles, on lui a demandé de refaire une année de stage sans avoir la certitude que ce dernier puisse être payé. Face à cette situation,

per, soit le poste de chef de clinique, soit celui de praticien hospitalier (PH) dans un grand centre de néonatalogie».

Que des promesses...

Concernant la promesse du ministre de la Santé, M. Abderraouf Cherif, d'affecter dans un délai proche un médecin assistant dans le service de gynécologie-obstétrique, ainsi, que deux autres assistants hospitalo-universitaires, la réponse du chef de service de pédiatrie était la suivante: «Sur tout le territoire tunisien, il y a 14 postes pour les assistants en gynécologie-obstétrique et seulement 14 candidats ont réussi le concours d'assistantat, dont une collègue

d'enfants», a-t-il claironné. Enfin, du point de vue administratif, Dr Bachrouh a pointé du doigt la lenteur des procédures, ainsi que celui du temps de réponse des responsables à l'échelle de l'hôpital, voire au niveau régional.

«Par exemple, pour le cas du service de pédiatrie de Menzel Témime, j'ai sollicité pas mal de fois la direction régionale pour éviter sa fermeture en proposant d'autres alternatives. L'administration peut solliciter des médecins conventionnés qu'on peut former dans notre service. Sinon, si la fermeture du service est actée, j'ai suggéré de partager les patients entre les services de Tunis et de Nabeul», a-t-il mentionné. «On a l'impression que l'administration joue la stratégie des sapeurs pompiers. On attend la catastrophe pour réagir et résoudre les problèmes. Nous appelons tous les responsables pour nous aider à surmonter ces problèmes en adoptant une stratégie d'anticipation. En cinq années dans le service de pédiatrie, j'ai été le témoin du départ de trois chefs de service et de trois médecins spécialistes. Aujourd'hui, la situation à l'hôpital régional Mohamed-Tlatli est plus qu'alarmante. Elle est ingérable pour ne pas dire intenable», a-t-il conclu.

Lenteur administrative

Le jeune assistant hospitalo-universitaire a, par ailleurs, souligné que le service des urgences de l'hôpital régional Mohamed-Tlatli reçoit quotidiennement «entre 150 et 200 patients par jour» sous le pilotage de médecins conventionnés. «Vous ne pouvez pas imaginer la charge de travail et le stress dans le service des urgences qui accueillent un grand nombre de cas

Abdel Aziz HALI

POURQUOI Absence d'affichage

Certains vendeurs de fruits et de légumes dans les marchés populaires n'affichent tout bonnement pas le prix de leurs produits. Ils préfèrent profiter de l'inattention des consommateurs pour rajouter quelques centimes à chaque achat et augmenter subrepticement leur marge bénéficiaire. Les campagnes de contrôle économique dans ces marchés devraient être plus fréquentes pour une meilleure maîtrise des prix.

I.H.



AGENCE DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION

AVIS DE CONSULTATION N°35/2018

TRAVAUX DE RÉNOVATION ET POSE DE REVÊTEMENTS DE SOL DU BÂTIMENT DU SIÈGE SOCIAL

L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation lance une consultation pour les travaux de rénovation et pose de revêtements de sol du bâtiment de son siège social.

Les entreprises intéressées par cette consultation sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la direction centrale des affaires administratives et financières au siège de l'Agence sis au 63, rue de Syrie 1002 Tunis (1^{ème} étage) durant les horaires administratifs contre le paiement de la somme de cinquante dinars (50,000DT) non remboursable.

Les offres doivent parvenir sous pli fermé, à l'adresse ci-dessous indiquée, sous pli recommandé ou par rapide poste ou remises directement au bureau d'ordre central de l'Agence, portant la mention :

« Ne pas ouvrir consultation N°35/2018 travaux de rénovation et pose de revêtements de sol du bâtiment du siège de l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation ».

À l'adresse suivante :

**Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
63, rue de Syrie, 1002 Tunis -Belvédère.**

La date limite de réception des offres est fixée le mercredi 02 janvier 2019 à 11H : 30 (le cachet du bureau d'ordre de l'agence faisant foi).

La validité des offres est fixée à 90 jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Toute offre non conforme au cahier des charges ou parvenue au-delà de la date limite, sera éliminée.



AVIS DE CONSULTATION REF. C 38/2018

ACQUISITION DE PHOTOCOPIEURS NUMERIQUES

I. Objet et consistance de l'offre

La Société Tunisienne de Banque lance la présente consultation pour l'acquisition de 13 (treize) photocopieurs numériques répartis en deux lots comme suit :

- Lot 1 : 10 (dix) photocopieurs numériques à moyen tirage (vitesse de copie minimale : 25 copies /mn).
- Lot 2 : 3 (trois) photocopieurs numériques à grand tirage (vitesse de copie minimale : 50 copies /mn).

II. Retrait du dossier de la consultation

Les candidats intéressés par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges, contre le versement de 50 DT (Cinquante dinars) en espèces au compte n° 100 105 126/8 ouvert auprès de notre Agence Centrale, à compter de la parution du présent avis, auprès du Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés de la Société Tunisienne de Banque - 4^{ème} étage - Rue Hedi Nouria - 1001 Tunis.

III. Présentation et envoi de l'offre

L'offre doit être placée dans une enveloppe appelée « Enveloppe Extérieure » et doit contenir :

- 1) La caution provisoire : Le montant de caution est fixé par lot comme suit :
 - Lot 1 : 400 Dinars (Quatre-Cents Dinars)
 - Lot 2 : 200 Dinars (Deux -Cents Dinars)
- 2) les documents administratifs exigés par le cahier des charges.
- 3) l'enveloppe contenant l'offre technique constituée des documents exigés par le cahier des charges.
- 4) l'enveloppe contenant l'offre financière constituée des documents exigés par le cahier des charges.

La caution provisoire, les documents administratifs, l'enveloppe de l'offre technique et l'enveloppe de l'offre financière doivent être placés dans une « Enveloppe Extérieure fermée et scellée ». Cette enveloppe extérieure doit porter la mention apparente suivante :

**A NE PAS OUVRIR
CONSULTATION REF. C 38/2018
ACQUISITION DE PHOTOCOPIEURS NUMERIQUES**

L'enveloppe extérieure doit être envoyée, sous pli fermé, par voie postale en recommandé, par rapide poste ou par porteur contre décharge à l'adresse suivante :


**SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE
Bureau d'Ordre Central
Rue Hédi Nouria 1001 – Tunis**

IV. Validité et Date limite de réception des offres

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de 120 jours, à compter du lendemain de la date limite de réception des offres, fixée au mercredi 02 janvier 2019 (le cachet du Bureau d'Ordre Central de la STB faisant foi).

Toute offre non conforme aux dispositions énoncées ci-dessus sera rejetée de plein droit.

Cet avis est publié sur le site web de la Société Tunisienne de Banque « www.stb.com.tn »



BANQUE DE TUNISIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL REF 2019-01

« ACQUISITION D'IMPRIMES STANDARDS, DE FOURNITURES DE BUREAU, DE PAPIER EN CONTINU, D'ENVELOPPES ET DE CONSOMMABLE MONETIQUE »

1-OBJET

La Banque de Tunisie (B.T.) lance le présent appel d'offres pour l'acquisition d'imprimés standards, de fournitures de bureau, de papier en continu, d'enveloppes, et de consommables informatique et monétique répartis en 6 lots distincts :

- LOT-1 : IMPRIMES STANDARDS.
- LOT-2 : PAPIER CONTINU
- LOT-3 : ENVELOPPES
- LOT-4 : FOURNITURES DE BUREAU
- LOT-5 : PAPIER ET CARTONNAGE.
- LOT-6 : CONSOMMABLE MONETIQUE.

Chaque lot est considéré comme une offre à part. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et un ou plusieurs articles dans le même lot.

2-RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer gratuitement le cahier des charges auprès de la Direction des Moyens Généraux, de la Banque de Tunisie – Service Economat- 2, rue de Turquie – 1001 Tunis, munis du cachet du candidat, à compter de la parution du présent avis.

3-PRESENTATION ET ENVOI DES OFFRES

Les offres, à établir conformément aux dispositions des articles 2-4-5-6-7 du cahier des charges, doivent sous peine de nullité être constituées comme suit :

3.1- Les documents administratifs suivants :

- Une fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire.
- L'original du cahier des charges paraphé à toutes les pages et portant le cachet et la signature du candidat à l'appui de la mention "lu et accepté" sur la dernière page,
- Une attestation fiscale (copie certifiée conforme) telle que prévue par la législation en vigueur, valable à la date limite de réception des offres.
- Le Matricule Fiscal.
- Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (copie certifiée conforme) et quittance de paiement 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2018
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire domicilié en Tunisie qu'il n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire, conformément à la réglementation en vigueur. Le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet,
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le candidat signée avec cachet à l'appui, qu'il n'était pas un agent public au sein de la Banque de Tunisie ou ayant cessé son activité depuis plus de cinq ans (05),
- Une déclaration sur l'honneur de non-influence spécifiant l'engagement du candidat de n'avoir pas fait et ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution.
- L'original, de date ne dépassant pas les trois mois à la date limite de réception des offres, du certificat d'inscription au registre de commerce.
- un engagement de maintien de prix courant l'exécution du présent marché.

3.2- L'enveloppe de l'offre technique (par lot) comportant :

- Un échantillon de chaque article, à mettre au siège de la B.T. pour évaluation et appréciation.
- Deux exemplaires des formulaires de réponse, signés et datés par le candidat.
- Concernant les articles sans échantillons, le candidat doit présenter un engagement sur l'honneur, certifiant que les produits proposés dans son offre sont d'origine.

3.3- L'enveloppe de l'offre financière (par lot) contenant :

- L'acte de soumission rempli et signé par le candidat.
- Deux exemplaires du bordereau des prix, détaillés, paraphés, signés et datés par le candidat.

Les documents administratifs, l'enveloppe de l'offre technique et l'enveloppe de l'offre financière (par lot) doivent être placés dans une enveloppe extérieure fermée et scellée sur laquelle est mentionné en gras :

**« NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRES N° 2019-01
ACQUISITION D'IMPRIMES STANDARDS, FOURNITURES DE BUREAU, PAPIER EN CONTINU, ENVELOPPES ET CONSOMMABLE MONETIQUE »**

Les offres doivent parvenir par voie postale (rapide poste) sous pli fermé recommandé ou par porteur au bureau d'ordre central de la banque à l'adresse suivante : « Banque de Tunisie – Bureau d'ordre central – 2, Rue de Turquie -1001 Tunis ».

Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

4-VALIDITE ET RECEPTION DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant toute l'année 2019 à compter de la date limite de réception des offres, fixées au 10 Janvier 2019, le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de Tunisie fait foi.

La Banque de Tunisie se réserve le droit de rejeter de plein droit toute offre qui ne respecte pas les conditions fixées par le présent avis d'appel d'offres.